

Instructions de gestion des entérobactéries productrices de carbapénémase dans les établissements de soins de longue durée et dans les lieux de vie

Annexe 3 : brochure de prévention

Conseils pour les personnes recevant des soins à domicile ou dans des lieux de vie, et qui sont porteuses d'entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC) ou infectées par celles-ci

Que sont les entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC) ?

Les entérobactéries sont des bactéries présentes dans les intestins de chaque être humain en bonne santé. Leur présence est inoffensive et nous aide même à digérer. Cette présence est appelée « colonisation ». Toutefois, si ces bactéries se retrouvent au mauvais endroit, comme dans la vessie ou dans le sang, elles peuvent générer une infection.

Les entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC) sont une catégorie d'entérobactéries. Elles ont développé une résistance à une classe importante d'antibiotiques appelés carbapénèmes. Les médecins utilisent souvent cette classe d'antibiotiques afin de traiter les infections pour lesquelles le traitement à l'aide d'autres antibiotiques a échoué. Il est important de mettre un terme à la transmission des EPC dans nos hôpitaux afin de pouvoir continuer à utiliser cette classe d'antibiotiques dans le traitement d'infections à l'avenir.

Pourquoi la résistance aux carbapénèmes est-elle importante ?

La classe d'antibiotiques des carbapénèmes peut être administrée uniquement dans un hôpital, directement dans le flux sanguin. Jusqu'à aujourd'hui, les médecins l'ont utilisée pour traiter certaines infections « difficiles » en cas d'échec d'autres antibiotiques. Par conséquent, la transmission de ces bactéries résistantes dans un hôpital ou un autre milieu de soin où se trouvent de nombreux patients vulnérables peut être source de problèmes.

Faut-il traiter les personnes porteuses d'EPC ?

Normalement, non. Les personnes porteuses d'EPC n'ont pas besoin d'être traitées, car ces bactéries vivent de façon inoffensive dans les intestins. Toutefois, en cas d'infection générée par une EPC, vous devez prendre des antibiotiques pour la traiter. En cas de doute, demandez à votre médecin ou au professionnel de santé qui s'occupe de vous de vous expliquer votre situation plus en détail.

Comment empêcher la transmission des EPC ?

Il est impératif que vous vous laviez bien les mains avec de l'eau et du savon, en particulier après être allé aux toilettes. Assurez-vous que vos mains sont propres avant de toucher des appareils ou tubes médicaux (tels que votre cathéter urinaire ou autre) le cas échéant, en particulier en cas d'insertion dans le corps ou sous la peau.

Lorsque vous recevez des soins à domicile, vous ne devez en aucun cas modifier votre hygiène de vie. Toutefois, certains gestes empêcheront la transmission de ces bactéries. Les plus efficaces consistent à conserver une bonne hygiène des mains, à assurer la propreté des toilettes et de la salle de bain, et à utiliser des serviettes distinctes. Les draps, les vêtements et le reste du linge peuvent être lavés normalement.

Si vous devez vous rendre à l'hôpital ou dans un autre établissement de santé, il est important que vous indiquiez au personnel qui s'occupe de vous que vous êtes ou avez été porteur d'EPC, ou que vous avez été infecté. Vous recevrez ainsi les soins les plus adaptés.

Tous les professionnels de santé qui viennent chez vous se lavent les mains en arrivant, avant et après vous avoir fourni des soins directs, et en partant. Ils portent également un tablier et des gants jetables afin d'empêcher la transmission des EPC aux patients vulnérables chez qui ils se rendent par la suite.

Qu'en est-il de ma famille et des personnes qui me rendent visite ?

Vous n'avez pas besoin de dire aux personnes qui vous rendent visite que vous êtes porteur d'EPC ou que vous êtes infecté, tant que vous respectez les gestes d'hygiène. Si vous avez une infection, assurez-vous avec le professionnel de santé qui s'occupe de vous que toute sécrétion provenant d'une blessure, par exemple, est absorbée par un pansement approprié afin d'éviter la contamination des vêtements ou du mobilier comportant du tissu. Les auxiliaires de vie n'ont pas besoin de porter des gants et un tablier. Si un membre de votre famille ou un proche vous aide à domicile, il est impératif qu'il se lave les mains avec de l'eau et du savon avant et après tout soin qu'il vous prodigue.

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

Si vous avez des doutes ou des questions, vous pouvez en parler avec le professionnel de santé qui s'occupe de vous ou contacter votre médecin traitant pour obtenir des conseils. Sinon, des informations supplémentaires sont disponibles dans la brochure HPS « Patient Screening for Carbapenemase Producing Enterobacteriaceae (CPE) - Leaflets for Healthcare Workers and Patients » (Dépistage d'entérobactéries productrices de carbapénémase pour les patients - Brochure destinée aux professionnels de santé et aux patients)

<http://www.hps.scot.nhs.uk/guidelines/detail.aspx?id=1661>.

Si vous avez besoin de cette brochure dans d'autres langues, veuillez contacter HPS par mail à l'adresse suivante : NSS.HPSInfectionControl@nhs.net